

## BAREME D'HONORAIRES

### TRANSACTION

Jusqu'à 1 000 000 €*	5%**
A partir de 1 000 001 €*	4%**

### LOCATION

#### Bail résidence principale (location nue ou meublée) :

Honoraires à la charge du locataire

- ✓ Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ TTC/m<sup>2</sup>
- ✓ Etat des lieux : 3€ TTC/m<sup>2</sup>

Honoraires à la charge du propriétaire

- ✓ Location meublée : 1 mois de loyer charges comprises TTC
- ✓ Location nue : 1 mois de loyer hors charges TTC

#### Bail résidence secondaire ou logement de fonction dit « Code Civil » :

- ✓ Location meublée : 10% du loyer annuel charges comprises TTC à la charge du locataire
- ✓ Location vide : 1 mois de loyer hors charges TTC charge locataire  
1 mois de loyer hors charges TTC charge propriétaire

#### Bail local commercial :

30%\*\* HT du loyer annuel de la première année répartis à parts égales entre le Bailleur et le Preneur.

*\*\*Prix maximum TTC en pourcentage du montant net vendeur – à la charge de l'acquéreur*